



Pessac le 13 mars 2009

ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERÊTS
DES QUARTIERS ET COMITES DE
BIENFAISANCE ET FÊTES
Groupement déclaré sous le n°3240
Agréé protection de l'environnement

Siège social : Moulin de Noës
46 rue Laurenson 33600 PESSAC
✉ 17 avenue André Danglade
☎ 05 56 45 55 51
www.federation-quartiers-pessac.com
Courriel : federation@federation-quartiers-pessac.com

Groupe Bordeaux
CAISSE D'EPARGNE
A l'attention de Madame MOEBIUS
61 rue du Château d'eau
33076 BORDEAUX CEDEX

~~~~

Objet : *Partenariat du Grand Carnaval de Pessac du 28 mars 2009* (FscqP-2009-012)

~~~~

Madame la Directrice,

Chaque année notre association organise le traditionnel « *Grand Carnaval de Pessac* » avec de nombreux concours des institutionnels, des acteurs économiques, du tissu associatif et social de notre commune ou intervenant sur notre commune. Le prochain carnaval aura lieu le **samedi 28 mars 2009** dans des conditions similaires aux précédents.

Les affiches et les photos des manifestations passées peuvent être consultées sur notre site internet : www.federation-quartiers-pessac.com en cliquant sur le bouton « manifestations » rubrique « carnaval ».

Notre carnaval comprend trois temps forts :

- Ateliers de *dessins d'enfants* concourant à la réalisation de l'affiche « officielle ». Cette phase s'achève actuellement par l'impression de l'affiche et du programme.
- Le *défilé* du carnaval samedi 28 mars avec une dizaine de *chars* des « carnavaliers de la Gironde » et des *groupes d'animation* associatifs. Ceux-ci passent devant le traditionnel *jury* avant de participer au *spectacle* durant lequel un *goûter* est offert aux enfants. Enfin un *film* est projeté gracieusement aux enfants déguisés par le cinéma Jean Eustache.
- Une *exposition*, pendant deux semaines dans le hall de la mairie, des dessins d'enfants avec *remise des prix* aux « carnavaliers » le jour du vernissage.

Votre banque coopérative a été un *partenaire* de cette manifestation à laquelle elle a apporté un soutien financier (subventions de 230€ en 2002 et 150€ en 2006, 2007 et 2008 par exemple), indispensable à sa réalisation et à sa réussite : elle a marqué ainsi son intérêt pour notre commune et son mouvement associatif.

Comptant sur la *pérennisation* de ce partenariat en 2009, je me tiens à votre disposition pour en fixer les modalités pratiques en vous apportant les précisions utiles.

Je vous prie d'agrée, ***Madame la Directrice***, mes hommages.

Le Président,

D. LESTYNEK

Destinataire : cf. supra 1ex. (fdcarpartCaissépargne09)

Copies : Pdt, archives et groupe de travail 1 ex.



W332000666